



Situation intolérable des CPIP contractuelles du CD de BAPAUME : Service Précaire d'Insertion et de Probation

Les CPIP contractuelles du centre de détention de BAPAUME vivent une situation intolérable.

Deux professionnelles, dont la valeur et l'apport sont reconnus par l'ensemble de leurs collègues, subissent aujourd'hui la pression d'un silence assourdissant quant au renouvellement de leur contrat. Il est primordial de rappeler qu'elles avaient déjà été soumises à ces angoisses intenable deux mois auparavant pour aboutir à un renouvellement de deux mois avec des promesses quant à la non réitération de cette situation.

Il est également utile de rappeler que cette situation intervient à une période de l'année qui n'est pas anodine puisque l'arrêt de leur contrat interviendrait le 30 novembre peu de temps avant les fêtes de fin d'année ce qui rajoute une pression considérable à l'idée de ne pas pouvoir disposer d'un salaire à cette période de l'année.

C'est aujourd'hui toute une antenne qui est prise en otage de cette situation.

Les premières victimes sont évidemment nos collègues contractuelles qui souffrent en premier lieu de cette situation.

Mais ce sont aussi tous leurs collègues qui sont laissés dans l'incertitude quant à leur future charge de travail pour effectuer un travail dans de bonnes conditions. Dans l'incertitude quant à pouvoir retrouver leurs proches pour les fêtes de fin d'année leurs congés étant suspendus à la décision dont l'attente se fait interminable. Dans l'incertitude quant à la vie de leur service qui a retrouvé un fonctionnement décent depuis 1 an grâce notamment à leurs collègues contractuelles.

Ce sont également des stagiaires CPIP 21 qui ont pu être accueillies dans de bonnes conditions pour leur deuxième année de formation contrairement aux stagiaires CPIP 20 qui ont absorbé de plein fouet les difficultés en terme d'effectif. C'est remettre en question leurs bonnes conditions de formation.

Est-il nécessaire de rappeler quel type de prise en charge effectuent les CPIP de Bapaume ?

Il s'agit d'un établissement à l'effectif important avec des profils extrêmement lourds comportant majoritairement des personnes condamnées pour des faits de nature sexuelle.

Les conditions de travail sont primordiales pour mener à bien notre mission qui est la prévention de la récidive.

Retrouver des conditions de travail difficiles avec la perte de deux collègues de valeur, c'est prendre le risque de ne pas pouvoir réaliser correctement notre mission, c'est prendre le risque de la récidive.

C'est prendre le risque qu'une antenne qui retrouve depuis 1 an son dynamisme sombre à nouveau dans ses vieux démons, c'est prendre le risque de vider de sens les missions des CPIP en les contraignant à effectuer uniquement un travail de probation au détriment de l'insertion.

Comment imaginer qu'une telle situation soit susceptible de se répéter alors même que Bapaume souffre déjà d'une réputation d'antenne en souffrance au sein des promotions de CPIP et qui a toutes les peines du monde à attirer de nouveaux professionnels ?

Comment imaginer qu'une telle situation soit susceptible de se répéter alors même que Bapaume alors même qu'elles sont déjà arrivées et que les solutions pour y remédier sont connues ?

C'est prendre le risque que des projets soient avortés, c'est prendre le risque qu'un PPR qui commence à voir le jour et les efforts de l'antenne pour le construire soient annihilés. Est il nécessaire de préciser les bienfaits de ce type de prise en charge pour un établissement comme Bapaume ?

Les CPIP du centre de détention de Bapaume exigent que cette situation prenne fin, qu'une réponse soit apportée à leurs collègues et leur apporte tout leur soutien quant au renouvellement de leur contrat. Nous avons besoin de nos collègues. Cette situation ubuesque illustre bien la précarité du statut de contractuel dans la Fonction Publique que la CGT dénonce. Nos collègues ont légitimement le droit de bénéficier des garanties attachées au statut de la Fonction Publique.

Bapaume, le 27 octobre 2017